Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de

Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1969)

Heft: 10

Nachruf: Me Jean-Pierre Farny

Autor: M., F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NECROLOGIES

Me JEAN-PIERRE FARNY

Nous l'avons quitté en cette fin d'après-midi frileuse où Môtiers fêtait l'inauguration de notre musée. Sa jovialité, sa ferme poignée de main au sortir de la maison Boy de la Tour qu'un heureux hasard lui avait permis de visiter, ne laissaient nullement deviner le drame qui allait se jouer une heure plus tard alors qu'il avait rejoint d'autres amis d'une société sportive qui lui était chère. Comme toujours il se dépensait pour les autres et pour ses sociétés, nous quittant à regret après la réussite des cérémonies môtisanes.

Jean-Pierre Farny était entré au comité de l'Association des « Amis » en 1961 alors que nous préparions l'exposition commémorative du 250^{me} anniversaire de la naissance de Rousseau. Nous lui devons la belle collections de photographies illustrant les lieux fréquentés par l'écrivain dans notre région. Il en eut l'idée, et la réalisa avec son ami Théo Antz. Quelques-unes de ces vues ornent aujourd'hui l'entrée de notre musée. Me Farny prépara la nouvelle rédaction de nos statuts, et représenta l'association dans les nombreuses tractations qui aboutirent à la convention confiant aux « Amis » l'installation et la conservation du Musée Rousseau de Môtiers.

Jean-Pierre Farny se défendait d'être un spécialiste de Rousseau; il en cultivait la lecture par goût, se sentant proche de l'écrivain par son penchant pour la nature. Il considérait également le passage de Jean-Jacques dans notre pays comme un des événements marquant de notre histoire. En conséquence il soutint toujours les efforts de la société et du comité généreusement, en dépit de nombreuses obligations. C'était un ami dynamique et chaleureux toujours heureux d'encourager des initiatives nouvelles. A notre tour de le remercier une dernière fois, et avec quelle reconnaissance! A M^{me} Farny et aux siens nous adressons une fois encore notre sympathie.

F. M.

M. HUGUES JEQUIER

Notre société avait déjà éprouvé une perte très sensible en la personne de M. H. Jéquier. Historien attaché à son Val-de-Travers, M. Jéquier avait toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour notre activité. Handicapé par la maladie, il ne pouvait que nous encourager de loin, mais il le faisait efficacement et sa générosité nous a plusieurs fois permis d'acquérir des documents précieux. Il contribua largement à l'achat du pastel de La Tour, et nous pûmes à cette occasion le lui apporter à La Lance et lui faire le plaisir de le contempler à loisir. Il en éprouva une grande joie. Les dons de lettres (cf. Bulletin nº 8) et les promesses qu'il nous fit par la suite montrent à quel point nous lui sommes redevables. Son souvenir a été évoqué à notre assemblée générale de l'automne 1968; que tous les siens trouvent ici l'expression de notre tristesse et de notre reconnaissance.